

RIGNAC, le 22 août 2023

<b>CONSEIL COMMUNAUTAIRE</b>
------------------------------

Cher Collègue, Chère Collègue,

Je vous prie de bien vouloir assister à la réunion du conseil communautaire qui aura lieu le :

**Mardi 29 août à 20 heures 30  
à la Mairie de Rignac**

**Ordre du jour :**

**Décision du Président et du Bureau**

**Délibérations :**

- Approbation du PV du 21 juin et du PV du 4 juillet 2023
- Répartition du FPIC (Fonds National de Péréquation des Ressources Intercommunales et Communales)
- Vente d'un lot à la zone d'activité La Croix de Revel à Anglars St-Félix
- Fonds de concours à la Commune de Mayran pour l'aménagement d'une micro-crèche
- Définition de l'intérêt communautaire lié à la création d'un Point Info Sénior
- Audit énergétique des bâtiments communautaires
- Augmentation du taux de l'assurance statutaire des agents

**Dossiers en cours**

**Informations et questions diverses**

Je vous prie de croire, Cher Collègue, Chère Collègue, en l'assurance de ma considération la meilleure.

Le Président,



Jean-Marc CALVET